

Résolution présentée par la délégation de

l'Afrique du Sud

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne Démantèlement des dictatures en Afrique et souveraineté des ressources naturelles par le biais de l'Evolving African Union (EAU)

L'Assemblée Générale,

Consciente de l'exploitation historique et continue des ressources africaines par des puissances étrangères, en particulier européennes et occidentales, qui a contribué à des décennies de sous-développement et d'injustice économique sur le continent,

Reconnaissant que de nombreux régimes autoritaires et dictatoriaux en Afrique restent en place grâce au soutien indirect de puissances extérieures cherchant à contrôler les ressources naturelles africaines pour leur propre profit,

Soulignant l'importance de garantir aux peuples africains un droit inaliénable sur leurs propres ressources naturelles, et de créer un environnement politique libre de la domination dictatoriale qui menace leur développement,

Décide le démantèlement des régimes dictatoriaux en Afrique, en instaurant une transition pacifique vers des gouvernements démocratiquement élus et représentatifs des intérêts de leurs populations.;

- la restitution et la souveraineté des ressources africaines aux gouvernements démocratiquement élus, qui agiront dans l'intérêt de leurs peuples, pour garantir que ces ressources contribuent directement au développement économique et social de chaque pays;
- d'appeler à la fin de toute ingérence étrangère qui soutient des dictateurs africains et permet la perpétuation de régimes oppressifs, exploitant leurs propres populations pour le compte d'intérêts étrangers;
- d'établir l'Evolving African Union (EAU), une union continentale dédiée à soutenir les processus de transition démocratique et à garantir une gestion transparente et durable des ressources naturelles africaines.

Le texte français fait foi